

COMPRESSIONS
AU COLLÈGE

Lettre à ma direction

Un enseignant **DÉSABUSÉ** en mal de reconnaissance

*Monsieur le directeur général,
Madame la directrice des études,*

J'ai reçu, comme tous mes collègues, une invitation à participer à une rencontre autour du thème de «la fierté d'enseigner à Ahuntsic».

Au début, je vous avouerai que cette invitation m'a laissé un peu froid. En effet, j'ai tendance à me sentir «prof» avant de me sentir «prof de cégep». J'aime beaucoup le contact avec les jeunes, j'aime les aider à apprendre, à s'éveiller, ne serait-ce qu'un peu, à ma discipline. Mais j'ai l'impression que si le hasard de la vie m'avait conduit au secondaire ou à l'université, ce serait plus ou moins la même chose. J'aime enseigner, tout simplement.

Quoiqu'à bien y penser, c'est vrai que le cégep a quelque chose de particulier. Travailler avec de jeunes adultes qui découvrent le monde, au sein d'une équipe départementale à laquelle on reconnaît, en principe, une certaine

2 sommaire

Lettre à ma direction	01
INDIGNÉS	04
Les offres du gouvernement	05
Un équilibre menacé	06
Centre d'aide	08
La petite histoire de la réussite	09
Les perles du ministre Bolduc	13

autonomie, et jouir moi-même d'une assez grande liberté académique : oui, j'apprécie beaucoup tout cela.

Mais une chose est sûre, je me sens « prof de cégep » bien avant de me sentir « prof à Ahuntsic ». Si je suis fier d'une chose, c'est de participer à un grand réseau d'enseignement. Je tiens mordicus aux diplômes nationaux et à une formation générale commune. Je trouve essentiel que les objectifs de la formation collégiale soient les mêmes partout au Québec, que l'on étudie à Sept-Îles, au Vieux-Montréal ou à Sainte-Thérèse. Oui, je suis prof de cégep et fier de l'être.

Alors se poser la question d'une fierté particulière d'enseigner à Ahuntsic ? En d'autres circonstances, peut-être... Mais par les temps qui courent, j'ai un peu de misère. Je suis peut-être trop en colère pour avoir envie de me livrer à l'exercice.

J'aime ce que je fais. Mais dois-je vous rappeler que ce travail, depuis maintenant près de trente ans, est de moins en moins bien payé ? Que les offres actuelles du gouvernement à la table de négociation représentent une baisse probable de 7 % de mon pouvoir d'achat dans 5 ans ?

Je sais. Ce n'est pas votre faute. Vous n'avez rien à y voir. Mais disons que ça me décourage un peu de me sentir fier. Et ce découragement-là, il fait partie du décor.

Parlant de décor, mon syndicat m'a informé des derniers développements dans le dossier du grief sur la reprise de la grève de 2005. Un grief profondément légitime : dans le monde du travail, on est coupé quand on fait la grève, mais quand on reprend le travail non effectué, on est payé pour ! Je me suis donc réjoui en 2008 quand nous avons gagné ce grief. Mais aujourd'hui, je suis pas mal refroidi de constater que le Collège a fini par obtenir, après une bataille judiciaire acharnée, que seuls les cours et les stages soient payés. Pire, qu'ils le soient à un taux horaire bricolé qui permettra au Collège et au Ministère de payer 25 sous dans la piastre pour la reprise alors que, vous le savez aussi bien que moi, tout le travail a pourtant été fait !

Il y a là une injustice tellement flagrante et tellement indéfendable... Et vous voudriez pousser plus loin l'injure en imputant la somme requise, incluant les intérêts, dans la masse salariale ? Pour que je me paie moi-même, en surtâche l'an prochain, les quelques centaines de dollars que vous me verserez bientôt à contrecœur ! Et vous me demandez si je suis fier d'enseigner à Ahuntsic ?

Malheureusement, il y a plus.

J'ai pris connaissance du dépôt patronal sectoriel. Un dépôt qui a rarement fait aussi peu de cas de l'ensemble de mes conditions de travail quotidiennes. Un dépôt qui est à des milles de la reconnaissance à laquelle j'estime pourtant

légitime d'aspirer... En effet, la partie patronale ne se gêne pas pour remettre en question les fondements même de la convention. Je vois se profiler un avenir où ma tâche sera plus lourde, où j'aurai de moins en moins d'autonomie, où mon département sera encore davantage sous l'égide de la direction, où il ne fera pas bon tomber en invalidité, où mes collègues précaires seront encore plus vulnérables et où les conditions de ma sécurité d'emploi se seront grandement détériorées.

Dois-je vous rappeler qu'en 2006, les directions de collège ont fait main basse sur 90% des transferts fédéraux dévolus aux cégeps. Il nous a fallu des années de représentation et de mobilisation pour finalement obtenir, dans le cadre de la négo de 2010 et dans la foulée d'une étude conjointe (et saluée de tous) sur la tâche enseignante, le tiers des ETC requis par l'alourdissement de notre tâche. Or, le dépôt sectoriel laisse aujourd'hui peu de place à l'interprétation: la partie patronale entend bien les récupérer!

Cette partie patronale, vous en faites bien partie, non? Ces demandes sectorielles, qui font fi d'autant de ce qui compte pour nous, elles viennent bien de vous, tout au moins en partie? Dites-moi franchement: vous les cautionnez?

Et comme si tout ça n'était pas suffisant, je viens de prendre connaissance de ce que vous demandez aux enseignants comme « contribution à l'effort budgétaire du Collège ». Depuis 10 ans, vous avez massivement investi dans l'embauche. C'est votre directeur des services financiers lui-même qui l'a dit: la masse salariale du personnel non enseignant a augmenté de 38% pendant ces années de vaches grasses. Sauf que le bon temps est fini et qu'il faut aujourd'hui couper. Alors où proposez-vous de le faire en priorité? Chez les profs, bien sûr! Même si leur nombre a seulement suivi la croissance de l'effectif étudiant en augmentant de 14% en 10 ans et qu'il diminue significativement depuis 2 ans. Je comprends bien qu'il doit être extrêmement difficile de couper des postes de cadres. Ce sont vos collègues immédiats, des gens que vous aimez et respectez. Mais comme le nombre de postes d'encadrement a bondi de 30% en 10 ans, il m'apparaît que c'est aussi un choix qui se défend. Mais non... Pourquoi y aller logiquement alors qu'on peut si facilement couper 7 ETC? Serait-ce parce qu'un ETC, ça n'a pas de visage? Je les connais pourtant, moi, ces personnes qui perdront leur emploi même si elles enseignent ici, pour la plupart, depuis plusieurs années. Comment voulez-vous que je reçoive cette proposition du Collège autrement que comme une claque sur la gueule et un manque de considération de tout ce que je fais, à chaque jour, au Collège?

Vous comprendrez sûrement, monsieur le directeur et madame la directrice, qu'après tout cela, je n'ai que très peu envie de me demander si je suis fier d'enseigner à Ahuntsic.

L'ensemble des attaques que nous subissons actuellement, qui vont de nos salaires à la lourdeur de notre tâche, en passant par nos conditions de travail les plus élémentaires, par les suites au rapport Demers qui, en coulisse, menacent la formation générale, par les injustices criantes qui entourent le règlement du grief sur la grève, et, enfin, par les coupes sauvages du gouvernement Couillard dans les cégeps et le secteur public en général, tout cela est politique et commande une réponse du même niveau.

Et si ce n'est pas ma direction qui donne cette réponse, qui le fera? Il me semble qu'une direction de collège peut et doit se tenir debout.

Debout devant le gouvernement, en refusant de laisser croire qu'on peut couper sans affecter les services et en ayant le courage d'adopter un budget déficitaire comme plusieurs collèges l'ont déjà fait.

Debout à la Fédération des cégeps, en prenant la part des enseignantes et des enseignants et en dénonçant les irritants scandaleux que comportent les demandes patronales sectorielles.

Debout localement, en refusant de procéder à l'aberration insultante que constituerait l'imputation à la masse salariale des coûts de règlement du grief sur la reprise de la grève de 2005 et du financement des mesures d'aide à la réussite.

La fierté d'être prof à Ahuntsic? Je ne sais pas trop si j'ai vraiment envie d'en parler pour l'instant. Mais je peux vous garantir que le jour où je sentirai que la direction du Collège prend notre part dans les dossiers qui comptent pour nous, sur les enjeux qui nous touchent vraiment, là, je serai fier. Et je ne me gênerai pas pour le dire.

INDIGNÉE

Indignée
Indignée
Indignée

Une enseignante INDIGNÉE
du collège Ahuntsic

*Monsieur le directeur général,
Madame la directrice des études,*

C'est avec une profonde indignation que nous avons pris connaissance des coupures souhaitées par l'administration de 7 ETC, en suggérant de financer, à même notre masse salariale, les projets d'aide à la réussite et les services offerts pour les étudiants comme les centres d'aide en français, en mathématiques et en anglais pour ne nommer que ceux-ci.

Nous déplorons le fait qu'aucune instance administrative dans le milieu de l'éducation n'ait tiré des leçons du «printemps érable» de 2012, où, non seulement les étudiants, mais aussi leurs parents, voire leurs grands-parents, descendaient dans la rue pour dénoncer les hausses tarifaires indues réclamées par les recteurs d'universités pour financer leurs aberrations comme leurs généreuses primes de départ ou cet éléphant blanc qu'est l'Îlot Voyageur.

En effet, malgré le discours d'austérité qu'on nous ressert trop souvent, nous constatons, au collège Ahuntsic, une augmentation constante des dépenses qui, bien entendu, sont toujours des «investissements». Entre certains travaux de rénovation coûteux et la création de nouveaux postes administratifs dont le nombre progresse, année après année, force est de constater que le collège préfère mettre l'argent des contribuables sur les apparences et les sinécures plutôt que de le consacrer là où il devrait aller: au service des étudiants.

En coupant ainsi dans le nombre d'enseignants, le collège doit aussi en assumer les conséquences. Une éventuelle fermeture des centres de services, en plus d'enseignants moins disponibles, parce que moins nombreux et davantage surchargés, n'auront qu'un impact négatif sur la réussite et la diplomation des étudiants. Les réputations se défaisant plus rapidement qu'elles ne se construisent, nous ne savons si nous pourrions désigner longtemps notre institution comme le «grand collège de Montréal» quand il sera déserté par nos étudiants au profit de collèges voisins faute de services adéquats et d'enseignement de qualité.

Nous attendons de l'administration du collège qu'elle fasse également sa «juste part» et qu'elle nous le prouve. Charité bien ordonnée commençant par soi-même, qu'elle coupe autant de hauts postes administratifs qu'elle souhaite supprimer d'ETC ou qu'elle trouve les sources de financement nécessaires ailleurs que chez les enseignants pour combler un déficit qui n'est pas de leur fait.

Les «Indiens» ne devraient pas seulement former notre équipe de football, mais force est de constater qu'il y a beaucoup trop de chefs en ce moment pour faire le travail qu'on nous demande...

Que pensent les directeurs des Cégeps des offres du gouvernement Couillard?

Stéphane Gill
 Enseignant au Département d'informatique



Stéphane Gill

Le 15 décembre 2014, le Conseil du trésor présentait les offres salariales qu'il propose aux employés du secteur public :

- pour les deux prochaines années, un gel de salaire ;
- pour les trois années suivantes, une augmentation de 1 %.

De plus, il présentait aussi les modifications qu'il aimerait apporter à leur régime de retraite. En voici les grandes lignes :

- l'âge de la retraite, sans réduction actuarielle¹, passerait de 60 à 62 ans ;
- la réduction actuarielle passerait de 4 % à 7,2 % ;
- la rente serait calculée sur la base du salaire moyen des 8 meilleures années au lieu des 5 meilleures années.

Puis, le 17 décembre, le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS) présentait les offres propres aux conditions de travail des enseignants de cégeps. Ces offres demandent notamment davantage de marge de manœuvre pour augmenter la charge d'enseignement, diminuer la sécurité d'emploi et rendre plus difficile l'acquisition de la permanence².

Il y a maintenant plus de vingt ans que les enseignants des cégeps réclament une tâche décente³ et un salaire convenable. En réponse à ces demandes, le gouvernement

Couillard leur a fait des offres qui ne prévoient :

- aucun ajout de ressources ;
- des augmentations de salaire inférieures à l'inflation ;
- des coupures drastiques à notre régime de retraite.

Nul doute que le gouvernement Couillard ne reconnait pas le travail des enseignants et n'a surtout pas l'intention de le valoriser.

Qu'en pensent les directeurs des Cégeps des offres du gouvernement Couillard ? Les offres salariales sont-elles acceptables ? La tâche des enseignants doit-elle diminuer ? Que pensent-ils de notre travail ?

1 Une réduction actuarielle est un pourcentage de réduction applicable à la rente en cas de retraite anticipée.

2 Selon l'alliance des syndicats des professeures et professeurs de Cégep – FNEEQ-CSN et FEC-CSQ (18 décembre 2014).

3 Selon la FNEEQ, depuis 1982, notre tâche d'enseignement a augmenté de 30 à 35 %.

Plusieurs directions de cégeps, derrière les portes closes de leur beau bureau, avouent : « On vous comprend... Vous avez raison... mais comprenez que ce n'est pas vraiment de notre ressort... C'est le ministère qui décide, c'est le gouvernement du Québec... bla bla bla... ».

Il est important de rappeler que la Fédération des cégeps, qui regroupe les 48 cégeps publics du Québec, joue un rôle important dans la négociation de notre convention collective. En effet, la Fédération des cégeps a des représentants à la table de négociation. Elle peut aussi intervenir directement auprès du MESRS et du Conseil du trésor.

Voilà pourquoi nous devons réclamer des Directeurs généraux, des Directeurs des ressources humaines et des Directeurs des études qu'ils prennent position publiquement, dans les médias. Si les directions des Collèges ne se manifestent pas, si elles restent silencieuses, c'est qu'elles donnent implicitement leur appui aux offres qui sont faites aux enseignants.

Nous faire dire, avec une petite tape sur l'épaule, combien nous travaillons bien, combien nous travaillons fort et combien notre apport est important pour les Cégeps, c'est insuffisant.

Un équilibre menacé, **un soutien nécessaire**

Éric Athlan

*Enseignant au Département
de biologie et biotechnologie*

Au Cégep Ahuntsic, les relations entre l'administration et le corps enseignant reflètent une bonne collégialité, à savoir que les décisions pédagogiques sont prises en concertation avec un souci de consensus afin de permettre la meilleure adhésion possible de la communauté. Il en résulte des actions pédagogiques cohérentes et un excellent service à la communauté étudiante.

Au moins deux éléments contribuent à cet état de chose. Dans un premier temps, les cadres sont majoritairement issus du monde enseignant et saisissent bien les enjeux liés à l'enseignement collégial. Dans un deuxième temps, la convention collective accorde aux enseignants une certaine autonomie professionnelle toujours rigoureusement soutenue par les représentations du SPECA, équilibre du pouvoir oblige.

Cet équilibre très fonctionnel est malheureusement sévèrement menacé par les dernières exigences gouvernementales en matière de budget alloué à la gestion des collèges et par le renouvellement des conventions collectives enseignantes. Premièrement, la décision gouvernementale d'amputer les budgets de fonctionnement des Cégeps en cours d'exercice se doit d'être interprétée pour ce qu'elle est : un abus de pouvoir ignoble conçu strictement pour déstabiliser les administrateurs et leur rappeler que c'est le gouvernement qui décide de tout.

Prise de cours, l'administration du Collège explore des scénarios tous aussi inacceptables les uns que les autres : attrition du personnel pourtant utile à sa fonction, nouvelle hausse du tarif étudiant, clairement en opposition avec principe de la gratuité scolaire, et finalement, la réouverture de lettres d'entente afin de transférer le coût des centres d'aide vers la masse salariale pour que les profs puissent eux aussi faire « leur juste part » dans cet exercice aussi fallacieux que rétrograde. Pour ajouter blessure à l'insulte, tout porte à croire que le grief sur les jours de grève que nous n'avons gagné qu'à rabais sera éventuellement pigé lui aussi dans la masse salariale. Le voleur législateur exigera, s'il le peut, qu'on rembourse ce qu'il nous a volé dans la poche gauche avec l'argent de notre poche droite. Brillant!

Deuxièmement, par le biais de la prochaine «convention collective», qui pour moi n'est ni convenue ni collective, le gouvernement souhaiterait attribuer plus de pouvoir aux administrateurs et réduire notre autonomie professionnelle. Ayant amputé les budgets nécessaires à la saine gestion des collèges, le gouvernement exigera donc de nos administrateurs qu'ils abandonnent leurs bâtons de berger et leur fournira maintenant des couteaux de boucher rutilants. Exit la collégialité, bienvenue à l'ère des p'tit boss.

Pour finir, la réduction de salaire d'environ 7% que nous fera subir l'inflation au cours des 5 prochaines années ne mérite même pas de commentaires, si ce n'est qu'en quarante ans d'inflation et de loi spéciale, le pouvoir d'achat des employés de l'état aura chuté de presque 30%. S'il nous reste une fierté à travailler au Collège Ahuntsic, c'est celle de continuer à œuvrer dignement dans le milieu de l'éducation malgré le mépris le plus total de nos hauts dirigeants.

À ce stade-ci, pris en étau entre un gouvernement vendu à des intérêts qui ne sont pas les nôtres et des médias achetés pour marteler leur cause au son d'une mauvaise ritournelle publicitaire, le front commun a paradoxalement besoin du soutien explicite des hauts fonctionnaires. Mais avant de pouvoir obtenir un tel soutien, il faudra d'abord que les administrations d'institutions publiques réalisent qu'elles entretiennent avec le gouvernement une relation de femme battue. L'objectif du gouvernement étant le transfert des fonds public vers des intérêts privés faisant suite à une démolition pure et simple des services publics, les administrations ne pourront jamais être assez «gentilles» pour éviter la violence qui leur est faite.

Depuis quarante ans, la tendance est limpide. Toute économie réalisée dans les dépenses publiques se traduit par des baisses d'impôt aux entreprises, à moins d'être en année électorale où on réinjectera une maigre pitance qui sera ravalée, avec «intérêt», au prochain exercice financier. Les administrations et leurs conseils doivent se rendre à l'évidence: il n'y a que des vaches maigres à l'horizon et l'objectif inavoué est de les rendre plus faméliques encore pour que l'électorat supplie le gouvernement de faire intervenir le

privé. N'avons-nous rien appris de ce qui se passe insidieusement en santé?

La dénonciation du sabotage gouvernemental doit donc être universelle: en plus des usagers et des intervenants, les administrateurs doivent scander haut et fort qu'il n'y a plus de «gras» dans le système et que les prochaines coupes se feront dans l'os.

Aujourd'hui: un Couillard sans opposition farouche et unanime.

Demain: la Grèce?

**Jeudi
 12 mars
 14 h 15
 à la cafétéria
 du bloc G**

*Nous comptons
 sur votre
 présence!*

Centre d'aide

**Raynald Pepin, Marianne Roussy,
Gaston Sauvé, Guillaume Trudel**
Enseignants au Département de physique

Jeudi, 12 h 34, Centre d'aide en physique (C-3230). Quelques étudiants grignotent qui leur sandwich, qui leur poutine. D'autres jouent sur leur téléphone intelligent. Moins riche, une étudiante doit consulter ses courriels et son FB sur un des trois ordinateurs du Centre. Dans un coin moins éclairé, un couple se bécote à qui mieux mieux (chanceux!). Et évidemment, l'enseignant présent lit son journal en buvant son café, les deux pieds posés sur le bureau. Quant aux deux et trois *nerds* qui travaillent sur leurs exercices, l'enseignant les a installés sur la table près de la porte afin de sauver les apparences.

On croirait, en constatant les projets de la direction du Collège, que nos administrateurs s'imaginent que les choses se passent ainsi. La réalité est tout autre. Quand notre prof amateur de café voudra finir sa tasse, le divin breuvage sera froid. Car les cours de physique ne sont pas faciles et plus de mille étudiant(e)s viennent au Centre d'aide en physique (CAP) à chaque session pour y travailler. Ils et elles n'ont pas envie de niaiser! Les étudiants espèrent avoir rapidement réponse à leurs questions, recevoir des conseils pour la rédaction de rapports de laboratoire, recevoir de la rétroaction personnelle sur leur méthode de travail... Ils désirent aussi avancer leurs exercices en travaillant en équipe, se préparer aux examens, parfois simplement se faire rassurer... et tout ça dans une atmosphère plus *relax* qu'en classe. Plusieurs élèves viennent là parce qu'ils apprécient rencontrer un autre prof que le leur, ou simplement parce que les cinq heures de disponibilité de leur enseignant titulaire ne concordent pas avec leurs plages horaires libres ou parce que, quand ils passent au bureau de leur prof, il y a déjà une queue à la porte.

Pour les enseignants qui y oeuvrent, payés (le département dispose de 0,5 ETC pour le CAP, qui est ouvert 22 heures par semaine, et aurait besoin de plus) ou bénévoles, le Centre d'aide est une tâche exigeante. Mais le CAP est aussi une occasion de vivre une belle relation pédagogique, non influencée par l'aspect évaluation qui est incontournable dans notre tâche normale. Une relation pédagogique dans laquelle on a un peu de temps pour échanger avec l'étudiant et mieux saisir ce qu'il pense ou comprend, ce qui est difficile en classe. C'est aussi, d'une certaine façon, une aventure

intellectuelle, car en une heure au Centre d'aide un prof peut rencontrer des élèves provenant de plusieurs programmes différents, dont les cours de physique abordent des sujets très variés (nous offrons 25 cours différents dans 12 programmes).

Même s'il est difficile de prouver l'efficacité des mesures d'aide à la réussite, l'administration sait, comme nous, que les étudiants apprécient ces mesures, tout comme l'existence du CAP. Nous sommes dégoûtés de voir que le financement de ces mesures d'aide est remis en question. Bien sûr, certains pourraient arguer que les étudiants pourront toujours recourir à leurs profs durant leurs périodes de disponibilité. Le problème, c'est que notre expérience au Centre d'aide montre que ce n'est pas vrai : les étudiants y trouvent un cadre pédagogique qui n'est pas tout à fait le même qu'au bureau de leur prof et surtout, ils y trouvent une aide immédiatement disponible, ce qui soutient leur motivation.

Nous sommes aussi dégoûtés qu'on nous propose de financer ces mesures par une ponction sur notre masse salariale. La tâche est lourde et on voit mal comment on pourrait choisir de l'alourdir davantage. Ça présenterait aussi un problème d'équité entre départements.

Dans un contexte où la direction et la CÉEC prônent l'augmentation des taux de réussite, la proposition du Collège constitue un joli recul. C'est à croire que la réussite n'est pas une responsabilité collective, et qu'il revient aux enseignants et aux enseignantes donnant des cours difficiles de se saigner davantage pour améliorer la réussite. Comme à l'époque de Molière, on essaie de guérir un système sain par une purgation et une saignée.

La petite histoire DE LA RÉUSSITE

dans
mon
cégep

Alain Long

Vice-président aux relations de travail au SPECA

Je contemple la page blanche sur mon écran en pensant à ma collègue. Je revois le petit sourire qui était accroché au coin de sa bouche quand, négligemment accotée sur la porte, l'air pensif, elle m'a dit : « Tu pourrais sûrement, toi, nous faire un p'tit topo de tout ce qui s'est passé dans le dossier de la réussite au Collège (sous-entendu : depuis la nuit des temps !) ? Vu le contexte, ce serait utile. Ce serait très important, même, tu ne penses pas ? ».

Dresser l'historique de l'aide à la réussite au Collège ? Évidemment que c'est une fichue bonne idée. Mais vais-je réussir à le faire sans avoir à exhumer des tonnes de vieilles paperasses et, surtout, sans trop déformer le passé ? Ma mémoire n'est pas toujours aussi aiguisée que je le souhaiterais et, comme tout le monde, la plupart de mes souvenirs sont classés au fin fond de mon système limbique en fonction des émotions qu'ils m'ont fait vivre plutôt que selon une quelconque importance objective toute rationnelle. Mes perceptions et mes convictions vont-elles modifier le portrait que j'en ferai ? Probablement. Certainement, en fait. Mais, au fond, est-ce si grave ? L'important est que le lecteur en soit avisé : ceci n'est pas un compte-rendu objectif, c'est une vision personnelle, à saveur syndicale, de la petite histoire de la réussite au cégep Ahuntsic!

C'est en 1999 que le véritable coup d'envoi de la réussite est donné dans le réseau collégial. Après des années de coupes brutales devant permettre l'atteinte du déficit zéro (air connu), François Legault (oui, oui, lui), nouveau ministre de l'éducation, annonce enfin un réinvestissement. Malheureusement, l'humeur du moment est non seulement à la réussite, mais aussi à l'efficacité et à l'imputabilité (autre air connu). Le ministre fait donc le choix de financer des mesures très ciblées que les collèges sont tenus d'implanter et dont ils doivent rendre compte. Les sous sont versés pour du tutorat par les pairs, de l'accompagnement vers des carrières scientifiques et technologiques et du soutien aux nouveaux inscrits au collégial : pas question qu'ils servent à autre chose!

En 1999–2000, ces budgets dédiés totalisent environ 180 000 \$ pour le Collège (plus 50 000 \$ si on considère la session d'accueil et d'intégration qui existait déjà). Ce n'est pas rien, mais l'histoire n'aurait probablement pas eu de suites si c'en était resté là. Et ce ne fut pas le cas. À l'hiver 2000, dans la foulée du Sommet du Québec et de la Jeunesse, nouvelle annonce du ministre : il double la mise en imposant aux collèges de se doter d'un plan de réussite de trois ans (plan qui doit inclure des « objectifs mesurables » de triste mémoire). Pour le Collège, c'est 493 600 \$ pour 2000–2001. Et ce n'est pas fini. Ce sera 593 200 \$ en 2001–2002, puis 641 700 \$ en 2002–2003. Le premier objectif du ministre est atteint : les collèges prennent la réussite très au sérieux !

À l'hiver 2000, le Collège donne à la Commission des études (CÉ) le mandat d'élaborer le Plan de réussite 2000–2003 puis, une fois le Plan adopté, de faire le suivi de sa mise en œuvre. La CÉ crée alors un sous-comité pour prendre en charge ces nouvelles responsabilités. Le premier Plan de réussite du Collège sera adopté par la CÉ puis par le CA en novembre 2000 et un premier appel de projets d'aide à la réussite sera lancé à l'hiver 2001 en prévision de l'année scolaire 2001–2002. Cela marquera le début d'une longue tradition puisque, quinze ans plus tard, le comité existe toujours et il pilote à chaque session un appel de projets pour la CÉ.

Ce choix collectif que nous avons fait de confier l'essentiel du dossier de l'aide à la réussite à la CÉ peut sembler aller de soi, mais il faut bien dire que ce ne sont pas tous les collèges qui l'ont fait. C'est qu'en donnant autant de responsabilités à la CÉ, le Collège s'est aussi trouvé à lui confier une

partie de ses prérogatives de gestionnaire. En effet, étant responsable de recommander à la CÉ les mesures les plus susceptibles de permettre l'atteinte des objectifs du Plan, le comité de la réussite s'est rapidement rendu compte qu'il devait budgéter les mesures qu'on lui soumettait et, surtout, qu'il devait savoir de combien d'argent il disposait.

À la session d'hiver 2001, une négociation s'engage entre le Speca et la direction. Mais les débuts sont difficiles. C'est qu'à ce moment, le Collège reçoit des budgets dédiés à la réussite depuis trois sessions déjà. Et, d'un point de vue de prof, le bilan n'est pas brillant. En effet, des 180 000 \$ reçus en 1999–2000, pas un sou n'est allé aux enseignants : le Collège a choisi de mettre la totalité des sommes reçues dans des mesures pilotées par des professionnels (une API, un orienteur et un conseiller pédagogique). Pour 2000–2001, c'est encore pire. Premièrement, le Collège n'a budgété que 350 000 \$ des 493 600 \$ reçus pour la réussite. Deuxièmement, il a dépensé 200 000 \$ à l'automne 2000 (pendant que la CÉ planche sur la rédaction du Plan) sans qu'aucun enseignant ne soit impliqué. Disons que ça démarrerait plutôt mal la mise en œuvre d'un Plan qui faisait valoir l'importance d'investir dans la relation maître-élève !

Nous prenons alors position en assemblée générale : pour nous, 80 % des ressources ministérielles doivent être allouées à des projets issus des départements. De son côté, le Collège accepte de bonne grâce, à la session d'hiver 2001, de financer des mesures impliquant des enseignants à hauteur d'environ 80 000 \$. C'est peu, mais l'enjeu à la clé, ce sont d'abord les 593 200 \$ que le Collège recevra en 2001–2002 en vertu d'une seule enveloppe consolidée : l'annexe F137. La fusion des budgets de la réussite en une seule enveloppe est commode, car il ne peut y avoir d'ambiguïté sur les sommes en jeu, mais elle donne aussi aux collèges une plus grande latitude sur la façon dont ils peuvent dorénavant les utiliser : les budgets ne sont plus aussi « dédiés » qu'ils l'étaient et la réussite commence à avoir le dos large dans la bouche de la direction qui aimerait bien utiliser une partie de ces argents pour boucler son budget de fonctionnement.

L'année 2001–2002 marque un tournant. Le Plan de réussite a un an. La CÉ a procédé à un appel de projets dans toute la communauté collégiale et les départements sont

en effervescence. Sans surprise, la première priorité de la CÉ va vers le Centre d'aide en français (CAF). C'est que celui-ci existe depuis dix ans, mais sa survie ne tient qu'à un fil depuis que les coupures de la fin des années 1990 ont eu raison des budgets ministériels spéciaux qui lui ont permis de voir le jour. En fait, depuis quelques années, le CAF est supporté tant bien que mal par un amalgame de ressources enseignantes et de budgets de fonctionnement du Collège (deux enveloppes durement frappées par les coupures). Le Plan de réussite sera l'occasion de finalement lui assurer une certaine pérennité en lui octroyant un financement minimal récurrent, tant pour libérer les enseignants responsables que pour payer les moniteurs en français.

Outre le CAF, la CÉ choisit aussi de recommander la création d'un Centre d'aide en mathématiques (CAM) auquel se greffent des ateliers de récupération et du tutorat dans certaines autres disciplines de sciences, notamment en chimie et en physique : on parle alors plus ou moins indifféremment du CAR (Centre d'aide à la réussite), du CAM ou du CAM-CAR. Ce ne sont évidemment pas là les seules mesures d'aide qui voient le jour en 2001-2002, mais celles-là constituent la colonne vertébrale de l'aide à la réussite telle qu'elle se déploiera au cours des années qui suivront. Encore aujourd'hui, les centres d'aides et les mesures qui y sont associées accaparent, bon an, mal an, un peu plus de la moitié des budgets alloués à la réussite. Et quiconque fréquente un peu la bibliothèque est à même d'en mesurer l'enracinement dans les activités quotidiennes du Collège.

C'est au cours de cette première année de déploiement de l'aide à la réussite, en novembre 2001, qu'une première entente sur la réussite est signée entre le Specca et la direction. Elle établit que la CÉ détermine la nature des mesures d'aide, que le Collège doit la consulter à chaque année sur le budget qu'il entend consacrer à la réussite, que des ressources minimales sont allouées à la gestion et à la coordination et que les montants non dépensés sont reconduits d'année en année. En vertu de cette entente, le Collège s'engage, pour 2002-2003, à consacrer 450 000 \$ des 641 700 \$ reçus dans les activités retenues par la CÉ, le reste allant à la gestion, à la coordination et à des « mesures

récurrentes » sous la responsabilité exclusive du Collège. Pour la troisième et dernière année du Plan de réussite, cet arrangement permettra à la CÉ d'octroyer 5,8 ETC en libération à des enseignants et au Collège d'assigner une professionnelle à la réussite et du personnel de soutien aux centres d'aide, tout en se gardant une marge de manœuvre budgétaire appréciable. Tout le monde y trouve son compte.

En fait, c'est à ce moment-là que l'aide à la réussite a véritablement pris son rythme de croisière au Collège. En effet, l'organisation actuelle des mesures d'aide à la réussite recommandées par la CÉ reste très similaire à celle qu'elle était en 2002-2003 et les libérations enseignantes actuelles (6,4 ETC cette année) restent tout à fait comparables à ce qu'elles étaient alors (compte tenu des augmentations des inscriptions).

Ayant quitté la CÉ et l'exécutif du Specca au terme de l'année scolaire 2003-2004, je suis moins au fait de ce qui s'est passé par la suite. Je sais qu'en 2003, quand les 173 heures de services professionnels rendus sont apparues dans la convention, nous avons dû bloquer une tentative du Collège d'y inclure certaines mesures d'aide (ce qui aurait équivalu à demander aux enseignants de les réaliser bénévolement). Je sais qu'au milieu des années 2000, le Plan de réussite a été intégré au Plan stratégique. Je sais qu'à la même époque, les budgets de l'annexe F137 ont été fondus dans les budgets de fonctionnement des collèges de sorte que nous en avons perdu toute trace. Je sais que la lettre d'entente sur la réussite a dû être remaniée en 2008 pour y intégrer

des transferts fédéraux dévolus à l'aide à la réussite. Je sais que le décret de 2006 a ajouté des ressources enseignantes pour l'atteinte d'objectifs liés au Plan stratégique, mais que le Collège a choisi d'investir ces ressources ailleurs que dans la réussite en signant la lettre d'entente sur l'application de la convention 2005–2010. Et je sais pertinemment qu'il n'a pas remis ce choix en question, en 2012, lorsqu'il a négocié la dernière lettre d'entente sur la répartition des ressources. Je sais aussi que le Collège a profité d'un réinvestissement important pour structurer et développer, autour de la bibliothèque et des centres d'aide, son Service de soutien à l'apprentissage, mais sans pour autant que les mesures sous la responsabilité de la CÉ ne prennent d'expansion particulière. Je sais enfin que, depuis quelques années, le Collège est plus réticent à s'acquitter de son engagement à consulter la CÉ sur le budget annuel alloué à la réussite et que, l'an dernier, cela a engendré des difficultés importantes.

Mais je sais surtout que, pour l'essentiel, le contrat conclu entre le Speca et la direction dans le cadre du premier Plan de réussite tient toujours. En 2002–2003, le Collège a fait le choix d'investir dans la relation maître-élève en libérant des enseignants avec les ressources dédiées à la réussite. Et il ne s'agissait pas d'une excentricité : les règles budgétaires associées aux premières enveloppes d'aide à la réussite le lui permettaient explicitement. Bien sûr, nous avons dû nous battre pour obtenir qu'il fasse ce choix, car les administrations de collèges ont toujours le même réflexe à l'égard des budgets qu'elles reçoivent en-dehors de la masse salariale des enseignants : elles créent des

structures en embauchant des cadres, des professionnels et des agents de bureau, mais jamais de profs ! Ailleurs, d'autres syndicats n'ont pas mené cette bataille ou l'ont perdue. C'est probablement ce qui permet aujourd'hui à nos patrons de se sentir justifiés de dire que notre situation est « hors-norme ». Mais quelques autres syndicats l'ont menée et l'ont gagnée, cette bataille. Pour nous comme pour eux, le Collège investit encore aujourd'hui une partie de l'argent qu'il reçoit toujours pour la réussite (même si les budgets ne sont plus traçables) dans des projets qui émanent des départements et dont les enseignants sont maîtres d'œuvre.

L'enseignement constitue la mission fondamentale du Collège. Cet acte primordial est au centre du processus d'apprentissage et c'est la raison pour laquelle la relation enseignant-apprenant a été placée au cœur de tous les plans de réussite du Collège. Par conséquent, il m'apparaît que ce dernier devrait s'enorgueillir d'investir dans des mesures pilotées par ceux qui sont en première ligne du combat pour la réussite scolaire. Malheureusement, le Collège propose plutôt de refiler la totalité de la facture de la réussite aux enseignants, et ce, alors que les structures d'encadrement ont connu une croissance sans précédent au cours des dernières années (particulièrement à la Direction des études). Ce faisant, il me semble que le Collège envoie un message de désaveu à tous ceux qui, depuis près de quinze ans, portent sur leurs épaules, au quotidien, la réussite de nos étudiants.

Les perles

du **MINISTRE Bolduc**

«On insiste aujourd’hui pour que tout le monde ait un bon français», a déjà déclaré M. Bolduc. C’est bien connu, le «on» exclut la personne qui parle. Après les perles du bac français... Les perles du ministre Bolduc!!!

Il a fait ses classes comme ministre de la santé:

«Un des secrets de la réussite est d’éliminer les patients en fin de soins aigus.»

«C’est le député de Marie-Victorin qui mettait ça dans la tête de tout le monde et on a toujours dit de ce côté-là qu’il n’y aurait pas de limitation au niveau de l’accès.» Selon Bernard Drainville, si «ça a l’air d’un ticket, ça prend la forme d’un ticket, ça s’applique comme un ticket puis ça s’appelle un ticket dans la bouche du ministre des Finances, M. le Président. C’est parce que c’est un ticket!».

«Ce qu’on voit, c’est que, si on a plus de souplesse au niveau de l’organisation du travail, ce qu’on a vu dans plusieurs établissements, c’est plus facile de faire de la rétention puis d’avoir de l’attraction au niveau des infirmières».

«Par chance que la députée de Matapédia a ramené sa chef à l’ordre, parce que c’était rendu qu’ils disaient n’importe quoi puis ils ont démontré qu’il y a un vide au niveau du Parti québécois».

«Je pense que tous ont pu constater le désespoir du député de Marie-Victorin, et puis la chef de l’opposition le faisait mention également, puis je tiens à lui rappeler, en 2003, ce que l’on faisait à ce moment-là, c’est qu’on rebâtissait toute la démolition qu’ils avaient faite du réseau de la santé.» Vous avez bien lu: «rebâtissait toute la démolition».

«93% des gens sont opérés à l’intérieur du délai de six mois». Une des raisons pour lesquelles certains ne sont pas opérés à temps est: «Souvent, le patient n’est pas disponible, entre autres, c’est l’opération parmi la période d’été».

«L’échéancier est en fonction du temps qu’on va réussir pour avoir nos isotopes le plus rapidement possible avec un approvisionnement normal».

Stéphane Gill

Enseignant au Département d’informatique

«Le Dr Gaboury nous éveille à une problématique qui pourrait survenir. [...] On va s’asseoir avec les représentants, qui sont de très bonne qualité au Québec, et on va leur demander, pour eux, c’est quoi qui est le mieux pour la population québécoise et pour les patientes touchées par la problématique.»

«M. le Président, toutes les femmes au Québec ont le droit au retrait préventif lorsqu’il représente un risque».

«[...] je vais vous donner un exemple. Cette semaine, je suis allé dans un CHSLD, je suis allé à celui de Saint-Léonard–Saint-Michel, et on a vu des gens qui s’occupaient des personnes âgées. Entre autres, ils flattaient un phoque, qui est un phoque mécanique, et les gens appréciaient».

Maintenant comme ministre de l’éducation, il peaufine son art:

«On ne prône pas la scolarisation à l’école, mais c’est acceptable dans notre Loi de l’instruction publique ».

«D’une cohorte à l’autre, on doit avoir la même difficulté au niveau des examens. Et semblerait-il que cet examen est beaucoup plus difficile que les autres, d’où la nécessité de faire une correction. Et je demanderais encore au député de vraiment penser aux étudiants avant d’avoir une rigueur comme il veut avoir, c’est-à-dire une rigueur partisane».

«Qu’il n’y a pas un enfant qui va mourir de ça et qui va s’empêcher de lire, parce qu’il existe déjà des livres [dans les bibliothèques]».

«J’aime mieux qu’elles [les écoles] achètent

moins de livres. Nos bibliothèques sont déjà bien équipées. [...] Va dans les écoles, des livres, il y en a, et en passant, les livres ont été achetés l'an passé, il y a 2 ans, ou 20 ans».

«Faire le choix de ne pas acheter de livres, ça peut donc être un choix acceptable des commissions scolaires».

«J'ai été très jeune soumis à pouvoir faire de la lecture».

Cet invraisemblable chapelet de «bolducrics» se termine en une apothéose...

«Il est permis de faire des fouilles à nu, [mais] à une seule condition, il faut que ça soit très respectueux, il y a un cadre qui doit être respecté», a déclaré le ministre Bolduc. «Pour nous ce qui est important c'est de respecter la personne et que ça se fasse dans le cadre légal».

Un «appel à l'administration» circule actuellement dans les départements. Il nous faut un maximum de signatures d'enseignants dès cette semaine! Il est temps de voir notre administration agir de manière publique et déterminée pour résister à l'austérité du gouvernement et dénoncer ses effets sur nos conditions de travail et sur la mission de notre Collège. Maintenons la pression!

Vous pouvez signer la lettre auprès de votre coordonnateur de département ou de votre délégué syndical.

14

Mercredi, dès 7 h 30 et sur l'heure du midi, des profs distribueront des tracts en appui à notre comité de négociation.

Joignez-vous à votre comité de mobilisation!

—
PROFS
en négo
 —